

PHYTO-EPURATION

■ Contexte et enjeux

L'épuration des eaux usées par filtres plantés ne cessent de croître en France.

Si à l'échelle collective les autorités compétentes sont largement favorables à l'implantation de ce type de filière d'assainissement, à l'échelle de la maison individuelle la réglementation en vigueur reste défavorable à cette solution technique pourtant largement utilisée par nos voisins européens. Malgré cela, on observe une demande croissante des maîtres d'ouvrages pour la mise en place de phyto-épuration par filtres plantés sur leur propriété.

Cette évolution est intimement liée à **l'émergence de l'éco-habitat en France**, les propriétaires souhaitant mettre en cohérence leur habitat écologique avec leur futur dispositif d'assainissement individuel.

■ L'ARFAB Bretagne

Vous propose une formation complète sur 1 journée avec un formateur qui possède une expérience de 6 ans dans le domaine de la phyto épuration par filtres plantés (une des premières références du Grand Ouest en bureau d'études).

■ Public

Opérateurs qualifiés, chefs d'équipe et chefs d'entreprises du BTP

■ Compétences nécessaires

Notions en assainissement non collectif

■ Objectif général

Comprendre la réglementation en vigueur et les grands principes de la phyto-épuration.

Identifier les différents ouvrages de la filière et distinguer le cas particulier des toilettes sèches

■ Méthodes

- Apports didactiques du formateur étayés par une vidéo-projection
- photographies et schémas techniques servent de support à la session.
- Une copie des diaporamas, des textes réglementaires et des documents de synthèse sont transmis à chaque stagiaire.

■ Objectifs opérationnels

- Identifier le marché de la phyto-épuration dans le Grand Ouest et ailleurs
- Connaître les contextes réglementaires et normatifs
- Mettre en cohérence l'assainissement et l'habitat
- Comprendre la phyto-épuration